



Dentaire

Le même niveau de garanties s'applique en optique

Traitements dentaires	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Niveau 6/+ (Fermé à la vente)	
	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues	Dentistes Sévéane	Autres dentistes et stomatologues
Prévention dentaire												
• Actes de prévention dentaire	100 % BR		100 % BR		100 % BR		100 % BR		100 % BR		100 % BR	
• Bilan annuel de prévention dentaire* (forfait annuel par bénéficiaire)	25 €		25 €		25 €		25 €		25 €		25 €	
• Pose de vernis fluoré sur les dents des enfants* (forfait annuel par bénéficiaire de moins de 13 ans)	-		65 €		65 €		65 €		65 €		65 €	
• Détartrage approfondi* (forfait annuel par bénéficiaire de 55 ans et plus)	-		65 €		65 €		65 €		65 €		65 €	
• Traitement des gencives ⁽¹⁾ * (forfait annuel par bénéficiaire)	-		150 €		200 €		250 €		300 €		400 €	
Soins												
• Consultations, soins conservateurs, radiographies, extractions (hors Inlay/Onlay)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
• Inlay/Onlay ⁽¹⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 50 €	100 % BR + 50 €	100 % BR + 70 €	100 % BR + 70 €	100 % BR + 90 €	100 % BR + 90 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 400 €
Orthodontie												
• Orthodontie prise en charge par régime obligatoire : par semestre de traitement et part régime obligatoire incluse	100 % BR soit 193,50 €		200 % BR soit 387 €		250 % BR soit 483 €		300 % BR soit 580 €		400 % BR soit 774 €		400 % BR soit 774 €	
• Orthodontie non prise en charge par le régime obligatoire (forfait par an par bénéficiaire)	-		-		-		500 €		600 €		700 €	
Actes prothétiques												
Soins et prothèses 100 % Santé⁽²⁾	100% Honoraires Limites de facturation											
Hors soins prothèses 100 % Santé⁽²⁾												
• Couronnes et ensemble des inters d'un bridge en céramique (jusqu'à 4 forfaits/an/bénéficiaire)	100 % BR	100 % BR	200 €	150 €	300 €	250 €	350 €	300 €	450 €	400 €	600 €	550 €
• Au-delà de 4 forfaits (Couronnes et bridges)	100 % BR	100 % BR	170 % BR	170 % BR	200 % BR	200 % BR	250 % BR	250 % BR	300 % BR	300 % BR	500 % BR	500 % BR
• Autres actes prothétiques	100 % BR	100 % BR	170 % BR	170 % BR	200 % BR	200 % BR	250 % BR	250 % BR	300 % BR	300 % BR	500 % BR	500 % BR
• Appareils dentaires amovibles	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 230 €	100 % BR + 230 €	100 % BR + 330 €	100 % BR + 330 €	100 % BR + 430 €	100 % BR + 430 €	100 % BR + 630 €	100 % BR + 630 €	100 % BR + 630 €	100 % BR + 630 €
• Pendant les 2 premières années, plafond de remboursement des prothèses par an et par bénéficiaire sur le Hors soins et prothèses 100% Santé. Si le plafond est atteint, le remboursement est limité à 100 % BR.	-	-	500 €	400 €	700 €	600 €	800 €	700 €	1 000 €	900 €	1 000 €	900 €
• Garantie casse et réparation de 10 ans pour les prothèses dentaires réalisées par les dentistes Sévéane ⁽¹⁾	Selon prothèse	-	Selon prothèse	-	Selon prothèse	-	Selon prothèse	-	Selon prothèse	-	Selon prothèse	-
Implant⁽¹⁾⁽¹⁾												
• Par implant et par bénéficiaire : 2 implants par période de deux ans	-	-	150 €	100 €	350 €	300 €	550 €	500 €	650 €	600 €	-	-
• Chirurgie de l'implant : forfait par an et par bénéficiaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 050 €	1 000 €

(1) L'assuré doit obligatoirement :

- présenter le devis préalable établi par son chirurgien dentiste ;
- fournir la note d'honoraires de celui-ci ainsi que les justificatifs complémentaires demandés, le cas échéant, par le chirurgien dentiste consultant du Groupe.

(2) Tels que définis réglementairement et visés à l'article R.871-2 du code de la Sécurité sociale.